

CAHIER DES CHARGES PRESTATAIRES

ORGANISATION D'UNE CONVENTION DES PERSONNELS

1 Présentation de l'ARO Hlm Bretagne

L'ARO Hlm Bretagne est une association qui regroupe 36 organismes d'habitat social adhérents (Offices Publics de l'Habitat, Entreprises Sociales pour l'Habitat, Coopératives Hlm et Sociétés Anonymes Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété) employant plus de 3 500 salariés.

Elle assure la représentation institutionnelle de ses adhérents auprès de leurs partenaires, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de l'habitat, ainsi que dans l'animation et l'action professionnelle du mouvement Hlm.

Les organismes d'habitat social bretons gèrent un parc de logements locatifs familiaux de 182000 logements familiaux où sont logées plus de 300000 personnes. Ils sont également propriétaires de 32000 places d'hébergement collectif destinées à des populations spécifiques (foyers de jeunes travailleurs, de personnes âgées, handicapés, résidences étudiantes, foyers de réinsertion ...).

Afin de répondre aux besoins de la population (près de 84000 demandeurs Hlm inscrits dans les listes d'attente), ils construisent chaque année plus de 5000 nouveaux logements locatifs, et améliorent de façon continue le patrimoine immobilier existant.

Dans le cadre de l'activité de l'accession sociale à la propriété, ils offrent des produits et des parcours résidentiels sécurisés, et commercialisent chaque année environ 1000 logements.

Ces activités, qui génèrent un investissement de plus d'un milliard d'euros par an pour le secteur du bâtiment en Bretagne, font des organismes d'habitat social bretons de véritables acteurs économiques incontournables de la région.

2 Objet du cahier des charges : La convention des personnels

La convention des personnels a pour objectif majeur de réunir les personnels des organismes d'habitat social bretons pour conforter leur appartenance à un mouvement professionnel dynamique et en permanente évolution.



L'ARO Hlm Bretagne organisera le **8 novembre 2022**, la 10^e édition de cet événement régional qui accueillera sur une journée plus de 1000 personnes, avec une forte représentation des personnels de proximité (gardiens d'immeubles, agents de proximité, chargés de clientèle, etc.)

Cet événement se déroulera au Couvent des Jacobins à Rennes (www.centre-congres-rennes.fr/).

Conformément aux orientations définies par les instances de l'ARO Hlm Bretagne, la journée s'articulera autour de la Responsabilité Sociétale/Sociale de l'Entreprise (cf. paragraphe suivant).

3 Le thème : « *La RSE* »

Les organismes d'habitat social sont porteurs d'une mission d'intérêt général irriguées par des valeurs fortes (solidarité, progrès, équité ...), et accompagnent dans ce cadre les projets de développement des territoires. Nos organismes œuvrent au quotidien pour respecter les enjeux sociétaux et environnementaux, en particulier sur les questions de qualité de service, du bien-être au travail, de développement durable, de l'économie sociale et solidaire et du numérique.

Les objectifs :

Cette manifestation régionale se doit d'être dynamique et revêtir un caractère à la fois professionnel et festif, et contribuer à renforcer la motivation des personnels en confortant leur sentiment d'appartenance à un mouvement professionnel dynamique capable de s'adapter aux évolutions de son environnement.

L'ensemble des actions entreprises dans le cadre de la préparation et de l'organisation de cette manifestation veillera à répondre à la thématique décrite ci-dessus.

4 Cadre de la consultation

4.1 Mission du prestataire

Pour mener à bien ce projet, l'ARO Hlm Bretagne souhaite s'entourer des services d'un prestataire régional spécialisé dans la communication et l'organisation d'événements.

Il devra réaliser l'ensemble des prestations nécessaires à la communication et à la mise en scène, qui lui paraîtra la plus appropriée pour développer un relationnel avec les participants, et à l'organisation matérielle de la manifestation, y compris l'organisation de l'espace pour le déjeuner.

Il accompagnera à la mise en œuvre d'une stratégie éditoriale afin de proposer un contenu des plus adaptés à la thématique choisie.

Afin d'assurer un déroulé fluide de la journée, et sur proposition du prestataire, l'ARO Hlm Bretagne retiendra les services d'un animateur professionnel chargé de mettre en œuvre la dynamique de la journée et de veiller au respect du temps.

4.2 Contenu de la prestation

La proposition devra comporter deux volets :

- un 1^{er} volet consacré à la créativité du projet,
- un 2nd dédié à sa mise en œuvre.

Le 1^{er} volet lié à la créativité du projet devra garantir la compréhension des objectifs et des attentes de la journée par la proposition de programmes, scénarios et actions adaptées.

Le 2nd volet mentionnera l'ensemble des actions inhérentes à la communication déployée autour de la manifestation (avant, pendant et après) et à la logistique de son organisation dans un objectif de mobilisation des personnels des organismes.

En complément, et souhaitant symboliser cet évènement par la remise d'un cadeau aux participants lors de la journée, l'ARO Hlm Bretagne appréciera les propositions suggérées par le prestataire.

4.3 Déroulé prévisionnel de la journée

Les contraintes à prendre en compte dans l'organisation de la journée sont les suivantes :

- 9h15 – 9h45 : Arrivée et café d'accueil des participants,
- 12h45 – 14h45 : Déjeuner,
- 16h30 : Clôture

5 Modalités pratiques

5.1 Pilotage et maîtrise d'ouvrage du projet

Un comité de pilotage, composé de représentants d'organismes d'habitat social et de l'ARO Hlm Bretagne, est mis en place pour la conduite du projet (sélection prestataire, cadrage et suivi du projet).

Le prestataire retenu travaillera en relation étroite avec le comité de pilotage, et de façon ponctuelle avec les membres de groupes de travail ad-hoc en charge d'actions spécifiques du projet (communication, ressources humaines, logistique ...).

5.2 Enveloppe budgétaire

Une enveloppe de 55 000 euros TTC, tout frais compris est destinée à cette prestation, calibrée sur les indications ci-dessus,

L'ensemble des prestations de la proposition fera l'objet d'une description détaillée.

Ne font pas partie du budget du présent appel d'offre :

- la location du Palais des Congrès;
- le café d'accueil et le déjeuner ;
- le personnel d'accueil ;
- l'animateur professionnel de la journée ;
- le cadeau remis aux participants.

5.3 Calendrier prévisionnel du projet

Sur la base du planning prévisionnel proposé par le prestataire, le projet intègrera une réunion de cadrage avec le Comité de pilotage programmée le **22 FEVRIER 2022** afin de lancer la démarche (*lieu non déterminé à ce jour*).

5.4 Dépôt des offres

Les offres devront être dématérialisées et déposées sur le site www.marches-securises.fr au plus tard pour le **11 janvier 2022 à 16h**.

Personne responsable du marché au titre du maître d'ouvrage :

Pauline URIEN, Directrice ARO Hlm Bretagne, p.urien@arohlm-bretagne.org

Pilotes du projet :

Noémie ANDRE & Bernadette CARTON, en charge du projet,
conventiondespersonnels2022@gmail.com

6 Sélection des offres

6.1 Examen des offres

Les instances décisionnelles de l'ARO Hlm Bretagne, sur la base des évaluations réalisées par le Comité de pilotage du projet, rendront compte des décisions prises aux prestataires ayant fait une offre.

Calendrier d'examen des offres

- **06/12/2021** : Lancement de la consultation ;
- **11/01/2022** : Date limite de remise des offres ;
- **25/01/2022** : 1^{ère} analyse des offres par le Comité de pilotage ;
- **02/02/2022** : Audition des offres présélectionnées ;
- **07/02/2022** : Décision des instances ARO Hlm Bretagne (validation sélection prestataire).

6.2 Critères de sélection des offres

Le jury se déterminera en fonction d'une pondération des critères suivants :

- (30%) Appréciation de la créativité du projet (originalité, dynamisme, structuration) ;
- (20%) Appréciation du volet communication du projet (capacité de mobilisation des personnels en amont, pendant et après l'événement, vecteurs et supports proposés) ;
- (30%) Coûts des prestations ;
- (20%) Planification du projet et compétences du prestataire (lisibilité et présentation de l'offre, management de projet, références, méthodes).